

ROYAT

LE MAGAZINE - NUMÉRO 35 - JANVIER 2024



À la une

Les Casinos Partouche ont 50 ans !



Fondé en 1973, le groupe Partouche célèbre cette année ses 50 ans. Fin novembre, le Casino de Royat, l'un des 42 établissements du 2ème groupe français dans le domaine du divertissement, a fêté l'événement en présence notamment du fils du fondateur du groupe, Patrick Partouche. Animations, DJ, magiciens, danseuses et bien sûr machines à sous, tout était réuni pour marquer avec faste et convivialité ce demi-siècle d'existence.

Machines à sous et postes de jeux électroniques, bar-restaurant, salle de spectacles et espaces réceptifs pour événements d'entreprises et privés : le Casino de Royat, c'est tout cela !

Casino de Royat - Allée du Pariou - Royat

04 73 29 52 52

<https://casino-royat.partouche.com>

Jouer avec excès comporte des risques. Appelez le 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

Sommaire

À LA UNE	2
ÉDITO	3
ROYAT EXPRESS	4
ACTUS SUR LES ACTIONS	5/7
Enfance Jeunesse	
Devoir de mémoire	
Habitat et cadre de vie	
Commerces et artisanat	
ZOOM	8/11
Aménagement du territoire	
ACTUS SUR LES ACTIONS	12/14
Environnement	
Sécurité	
Ville d'Eaux	
Séniers-solidarité	
VIE PRATIQUE	15
QUOI DE NEUF À LA MÉTROPOLE ?	16
BONS PLANS À ROYAT-AGENDA	18
EXPRESSION POLITIQUE	22
ÉQUIPE MUNICIPALE	23

ÉDITÉ PAR LA VILLE DE ROYAT

Direction de la publication : Marcel ALEDO, Maire.

Coordination : Jean-Pierre LUNOT, 1^{er} adjoint, Service Communication de la Ville de Royat

MAIRIE DE ROYAT

46, boulevard Barrieu - 63130 Royat - 04 73 29 50 80
mairie@royat.fr - www.royat.fr

Nos services sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Permanences des adjoints les samedis de 10h à 12h.

Crédits photos : Ville de Royat, Adeline Girard, CC, Fanny Reynaud, Casino de Royat, Groupe ValVital, Qui Plus Est - Nathalie Dubost, Freepik, associations et structures concernées.

Conception graphique et responsable du rédactionnel
Service Communication de la Ville de Royat

Régie publicitaire : Print Conseil

Impression : Print Conseil - Tirage : 3500 ex.

Dépôt légal à parution - Royat Magazine est imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

L'édito du Maire



Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Royadères,

L'année 2024 débute alors que nous vivons dans un contexte national et international préoccupant.

A Royat, nous gardons le cap avec l'équipe municipale et nous avons heureusement des motifs de satisfaction : le jury régional des « Villes et Villages Fleuris » qui s'est déplacé courant 2023 sur la commune a maintenu notre classement « 3 fleurs » au label.

Cela vient saluer notre travail en matière d'environnement, nous sommes fiers de répondre aux critères exigeants et néanmoins essentiels de respect de la nature et du

patrimoine végétal royadère, heureux d'offrir un cadre de vie à la hauteur des attentes de nos concitoyens.

Malgré l'inflation et la crise énergétique qui pèsent lourd sur notre budget communal, nous travaillons sans relâche avec l'équipe municipale pour offrir aux Royadères un service public et des équipements de qualité : dans les semaines qui viennent, nous allons inaugurer l'Hôtel de Ville, qui répondra aux normes énergétiques actuelles en nous permettant de réaliser des économies, nous pourrions accueillir les Royadères et les usagers dans de bonnes conditions.

Le projet phare de ce mandat se concrétise enfin : la première pierre de la Maison de l'Enfance sera posée dans les prochaines semaines face à l'école élémentaire et ce quartier de Royat réunira enfin tous les professionnels de l'enfance.

Je peux comprendre l'inquiétude de l'opposition municipale et de certains riverains, mais je dois dire que c'est de mon devoir et de ma responsabilité de Maire de rendre la commune attrayante : actuellement, ce terrain est le seul adapté dans le centre bourg. Le nombre de Royadères est en baisse et il est difficile pour les jeunes couples et les familles de s'installer à Royat ; Les logements vacants du centre bourg appartiennent à des privés et ne correspondent souvent plus à la demande actuelle.

Avec cette Maison de l'Enfance nous proposerons aussi une crèche avec un plus grand nombre de berceaux : c'est primordial si nous voulons continuer d'être une ville accueillante. Les enfants qui iront à la crèche fréquenteront ensuite les écoles. C'est cette dynamique de renouvellement et de revalorisation de la commune que nous voulons préserver avec ce projet.

Les rénovations du Prieuré et de l'ancienne Ecole de Musique, Théâtre et Danse, la renaturation des places Cohendy et Claussat vont également contribuer à faire de Royat une commune plus accueillante et attrayante pour les années à venir.

Je souhaite remercier toutes les personnes, agents, élus, partenaires, qui contribuent au développement de notre Ville ; je salue également les associations et les commerçants royadères, qui participent grandement au bien-être et au rayonnement de notre commune.

Je vous souhaite une bonne année 2024, qu'elle vous apporte santé, bonheur, réussites et satisfactions.

Marcel Aledo

Marcel ALEDO

Maire de Royat

Vice-Président de Clermont Auvergne Métropole – coordination des territoires
Officier de l'Ordre National du Mérite

Numéros utiles

MAIRIE DE ROYAT

46 boulevard Barrieu - 63130 Royat
04 73 29 50 80 / mairie@royat.fr
www.royat.fr

VILLE DE ROYAT

Police Municipale
33 rue Nationale / 04 73 35 82 14
police.municipale@royat.fr

Etat civil

04 73 29 50 80 / etat-civil@royat.fr

Services techniques

04 73 35 73 17 / servicestechniques@royat.fr

Urbanisme

04 73 29 50 82 / urbanisme@royat.fr

Communication

04 73 29 50 93 / communication@royat.fr

Culture

04 73 41 04 39
avanc-programmation@royat.fr

École de Musique, Théâtre et Danse

04 73 29 90 12 / ecole.musique@royat.fr

Réservations / locations de salles

reservations@royat.fr

Centre Communal d'Action Sociale (maintien à domicile, téléalarme, assistante sociale)

04 73 29 50 83 / ccas@royat.fr

Relais Petite Enfance

06 74 08 70 96 / rpe@royat.fr

Enfance-Jeunesse (restaurant scolaire, garderie, activités périscolaires, accueil de loisirs)

04 73 29 50 98 / enfance-jeunesse@royat.fr

Groupe scolaire Jules Ferry

École maternelle
Rue de la Pépinière / 04 73 35 86 66
École Élémentaire
6, 8 avenue Pasteur / 04 73 35 83 06

Thermes de Royat - ValVital

Place Allard
04 73 29 51 51 - www.valvital.fr/Nos-stations-thermales/Royat-Station-thermale-de-Royat

Royatonic - ValVital

5 avenue Auguste Rouzard
04 73 29 58 90 / www.royatonic.com

SOCIAL

Permanences une fois par semaine sur rendez-vous

Mission Locale

04 73 42 17 57
accueil@missionlocale-clermont.com

PLIE

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
04 73 98 35 79
plie@clermontmetropole.eu

Conciliateurs de justice

07 66 10 89 56 / 06 67 30 13 44

Assistants sociaux du Conseil

Départemental du Puy-de-Dôme
Pour les moins de 60 ans, sur rendez-vous
04 73 19 80 30

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

Proxim'cité pour signaler une anomalie sur le domaine public

(dégradations de voirie, nettoyage, travaux, eau et assainissement, signalisation, éclairage public, incivilités...)
0800 300 029 (Service et appel gratuits)
www.clermontmetropole.eu/outils-pratiques/proximcite/

Office de Tourisme métropolitain

Clermont Auvergne Tourisme
3 place Allard - 63130 Royat
04 73 98 65 00
www.clermontauvergneturisme.com

Enlèvements des déchets

04 63 66 95 39

Déchetteries les plus proches

Rond-point Fernand Forest
63540 Romagnat
04 63 66 95 39

Route de Nadaillac - Theix
63122 Saint-Genès-Champanelle
04 63 66 95 19

Direction du cycle de l'eau

04 73 42 62 40

URGENCES

SAMU : 15

Pompiers : 18

Police nationale : 17

Centre anti-poisons : 04 72 11 69 11

AMUAC (Médecine d'urgence) : 04 73 44 10 00

S.O.S medecins 7/7 et 24h/24 :

3624 ou 04 73 42 22 22

Royat express

Associations

Les associations royadères toujours en mouvement et actives sur la commune !

Retour en images :



Forum des associations



Soirée des partenaires avec l'ASR Football



Surprise de Noël avec l'Amicale Laïque



Coupe de la Ville de Royat au Golf



Fête des vendanges et vide-grepiers avec le Comité de jumelage et la Banda de Royat



Salon du Livre



Vente de Noël des Ateliers Bénévoles



Présentation des équipes au ROC Basket

Une saison culturelle riche et variée

Concerts

Retraite aux flambeaux et concert du 13 juillet, concerts au kiosque, saison culturelle à l'AvanC, concerts à l'église St Léger, la Ville de Royat propose une programmation riche, variée et pour tous les goûts !

Infos : www.lavanc.fr

L'AvanC-Royat

lavanc.royat

Cinéma

Une douzaine de séances de cinéma gratuites pour les Royadères ont été proposées entre septembre et décembre. L'occasion de découvrir tous types de films dans une ambiance conviviale.



Maquillage avant la Retraite aux Flambeaux



Retraite aux Flambeaux



Concert au kiosque

Journées Européennes du Patrimoine

Encore un succès confirmé pour le week-end de septembre dédié à notre patrimoine. Le public s'est mobilisé pour découvrir l'histoire de la Taillerie de Royat, du Pavillon St Mart, de l'église St Léger, ou encore le Musée de Royat ou les coulisses de la salle de spectacles de l'AvanC.



Visite de la taillerie

L'Accueil de Loisirs de Royat-Charade

Destiné aux enfants de 3 à 12 ans et ouvert durant toutes les vacances scolaires, l'Accueil de Loisirs a proposé un mini-camp très apprécié de tous en juillet dernier.



Infos sur l'Accueil de Loisirs de Royat : www.royat.fr / vos démarches, nos services / Enfance-jeunesse.

Actus

sur les actions

ENFANCE - JEUNESSE

Vie des écoles



Remise de dictionnaires par le Maire et les élus

Des dictionnaires offerts aux élèves de CE1

Une rentrée avec 250 élèves aux écoles maternelle et élémentaire Jules Ferry et, pour les élèves de CE1, des dictionnaires offerts par la Municipalité, pour les accompagner tout au long de leurs années en élémentaire. Un moment de rencontre et de partage entre l'équipe municipale, les élèves et leurs enseignantes, apprécié de tous.

Une nouvelle organisation pour le Relais Petite Enfance de la commune

Suite au départ à la retraite de Chantal Psycheraud, Mathilde Peyronneau prend la responsabilité du Relais Petite Enfance (RPE) de Royat-Orcines-Durtol.

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges. Il s'adresse à la fois aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel, aux assistantes maternelles et aux gardes d'enfant à domicile.

Des ateliers hebdomadaires sont mis en œuvre afin de favoriser l'éveil et la socialisation des enfants accueillis chez les assistantes maternelles. Certains ateliers sont ouverts aux familles dans la limite des places disponibles.

De même, le RPE de Royat-Orcines-Durtol, en partenariat avec le RPE de Chamalières, développe des actions de soutien à la parentalité : le programme 2024 pour le "temps des parents" et les ateliers sera bientôt disponible sur le site internet www.royat.fr

Infos, horaires, contacts :

Permanences téléphoniques ou sur rendez-vous : le mardi et jeudi de 14h à 18h, le mercredi de 13h à 18h30 et le vendredi de 14h à 17h.

Contact : 06 74 08 70 96

rpe@royat.fr

Infos sur le portail famille de la ville



Marie SELLIER à la rencontre des élèves

À la rencontre d'une autrice

Les élèves de CM1, quant à eux, ont accueilli l'autrice Marie SELLIER dans leur classe en octobre à l'occasion du Salon du Livre : un bel après-midi d'échanges et de découverte.

Élection du Conseil Municipal des Enfants

Les élèves de l'école élémentaire de Royat ont récemment voté pour élire le nouveau Conseil Municipal des Enfants de Royat.

Quatre listes avaient été constituées et fait campagne ces dernières semaines : les Gryffondors, les Griffes d'Or, les Lauriers de Marbre et les Phoenix Flamboyants ; c'est cette dernière liste qui a été élue.

Ainsi, Jeanne SUCHET, nommée Maire, Rose PERRIER, Marilou MAILLAUD, Zacharie SUCHET, Livio DE DONNO, Arnaud BABAJANYAN, Téo BOURDIN, Matthieu SACRE et Eve LE MOAL vont, en tant que Conseil Municipal junior, se familiariser avec la citoyenneté, la démocratie en découvrant la vie d'une collectivité. Ils mèneront à bien des projets de A à Z et représenteront les jeunes dans les cérémonies officielles de Royat.



Actus

sur les actions

DEVOIR DE MÉMOIRE

Alors que la guerre sévit de nouveau en plusieurs points du globe et proche de nous, il est essentiel de se souvenir : Marcel ALEDO, Maire, Jean-Pierre LUNOT, Conseiller départemental, adjoints, conseillers municipaux, Conseil Municipal des Enfants, représentants des associations d'anciens combattants, porte drapeaux, corps des sapeurs-pompiers, autorités civiles et militaires, Harmonie de Royat et Royadères se recueillent régulièrement pour se souvenir de tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure.



Cérémonie de Commémoration des 150 ans du 11 novembre 1918

HABITAT ET CADRE DE VIE

Inauguration des résidences Aroma, la Chocolaterie et Tennis

En collaboration avec l'Ophis 63, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Clermont Auvergne Métropole et tous ses partenaires, la Ville de Royat a inauguré les nouvelles résidences situées face à la Mairie en octobre dernier, après plusieurs années de démarches et de travaux.

Les résidences la Chocolaterie, Aroma et Tennis comprennent 50 logements en locatif ou en accession, une pharmacie, un cabinet infirmier et d'ostéopathie.

Des logements en cœur de ville, proches des commerces et des transports, avec une qualité d'habitat et de belles vues sur le Puy de Dôme et la nature royadère.

La Ville de Royat a aménagé le parking de la résidence en zone partagée, installé des containers et un composteur collectif. Des aménagements paysagers ont également été réalisés.

La Municipalité est heureuse d'accueillir de nouveaux résidents et leur souhaite la bienvenue !



Inauguration des résidences en présence de Marcel ALEDO, Maire de Royat, Madame Anne-Marie MALTRAIT, Conseillère départementale, Présidente de l'Ophis et Clerdôme, Madame Odile VIGNAL, Vice-Présidente en charge de l'Habitat, du Logement et du Renouvellement urbain à Clermont Auvergne Métropole, Monsieur Philippe BRUNET-DEBAINES, Directeur Général de l'Ophis et de Clerdôme, Madame Anne MONTRIEUL et Monsieur Vincent BRUGEROLLES, Architectes, des Adjoints et Conseillers Municipaux de Royat, des représentants des financeurs du projet, des représentants des entreprises, les professionnels de santé des résidences, les habitants des résidences.



HOTEL LE CÉSAR ★★★

6 place Allard - 63130 ROYAT

Tél. 04 73 45 80 15 - Port. 06 73 49 73 56 - contat@hotel-lecesar.fr

PHARMACIE DES SOURCES



NOUVELLE ADRESSE

1 allée de la Chocolaterie - 63130 Royat
Tél. 04 73 35 83 41 - Fax 04 73 29 91 65

Noël dans la Ville

Pour la période de fin d'année, la Ville de Royat a illuminé et décoré la commune : les illuminations, toutes en leds, ont éclairé Royat chaque soir jusqu'à 23h du 15 décembre au 8 janvier.

Le service espaces verts a embelli les lieux de passage, comme le rond-point de la Mairie, mais également les lieux publics et salles municipales accueillant du public (l'AvanC, le Coin du curiste, etc...)

De même, la Municipalité a offert à chaque commerçant un sapin à installer en devanture et à décorer.

Enfin, certains Royadères ont embelli leurs extérieurs, rendant notre commune rayonnante et attrayante !

Merci à eux !



COMMERCES

Une nouvelle boulangerie-pâtisserie et salon de thé : l'Atelier d'Emebet

L'Atelier d'Emebet, nouvelle boulangerie, pâtisserie et salon de thé a ouvert ses portes en octobre dernier, au 37 avenue Jean Jaurès. Une adresse pour des produits de qualité et passer un moment cosy.

📍 Ouverture du mardi au samedi, de 6h45 à 19h, et le dimanche de 6h45 à 14h30
04 73 35 80 23



ARTISANAT

Un apiculteur à Royat

Ghislain de Béjarry est apiculteur professionnel sur notre commune. Après une reconversion professionnelle, il a monté un nombre suffisant d'essaims qu'il élève sur plusieurs ruchers sédentaires à 20 minutes de Royat.

Depuis cet été, il propose à la vente quatre de ses miels : fleurs de Printemps et d'acacia, miels de Montagne qu'il décline en trois formats : liquide, pâteux et crémeux pour tous les goûts. Il a également transhumé 40 ruches près de Montélimar pour rapporter du miel de Lavande.

Ghislain vend aussi des essaims pour tous ceux qui souhaitent, après une formation de base, se lancer dans cette belle rencontre entre l'homme et le monde des abeilles.

Vous le retrouvez durant la saison thermale tous les vendredis matin sur le marché de Royat, ainsi qu'à Chamalières les mardis et jeudis matin.

A la demande, il vend également du miel de Printemps en seaux de 5 et 10Kg pour tous les gourmets.

📞 Contact :
Ghislain de Béjarry - 63130 ROYAT
06 56 66 96 61, ghislaindebejarry@gmail.com



decibels63.fr



TEST DE VOTRE AUDITION



ESSAI GRATUIT



APPAREILLAGE SUR-MESURE



CORRECTION AUDITIVE



BOUCHONS ANTI-BRUIT ET ANTI-EAU



14 avenue Wilson - 63122 CEYRAT
contact@decibels63.fr - 04 73 73 88 77

Zoom

Écologie : efficacité environnementale, énergétique et grands projets pour Royat

La Ville de Royat entretient et aménage les bâtiments et équipements municipaux tout au long de l'année.

De même, avec l'évolution des besoins des habitants et l'objectif d'efficacité énergétique, la Municipalité mène des projets d'envergure comme ceux de l'Hôtel de Ville ou de la Maison de l'Enfance.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

DE L'HÔTEL DE VILLE

Les travaux de l'Hôtel de Ville prennent fin : le bâtiment de la mairie datait des années 1970 et n'avait pas été modifié depuis. Débutés en août 2022 pour une durée de 18 mois, les travaux ont pour but essentiel de rénover énergétiquement le bâtiment et d'avoir une consommation finale de -70%. De plus, les bureaux ont été repensés, afin que la maison commune accueille au mieux les usagers et que le meilleur service public soit rendu.

Les services municipaux et le Centre Communal d'Action Sociale seront définitivement réinstallés en février 2024.

Les services techniques de la Ville restent quant à eux situés rue Jean Grand.



AVANT



APRÈS

Architecte : Christophe PERICHON

CONSTRUCTION DE LA MAISON DE L'ENFANCE

ET D'UN STADE POUR LES ENFANTS

Les travaux de démarrage de La Maison de l'Enfance, promesse de l'équipe municipale menée par Marcel ALEDO, auront lieu en ce début d'année 2024, pour une durée d'un peu plus de 2 ans.

Le lieu choisi pour la construction est le Stade Johnny Bernard, situé face à l'école élémentaire.

L'année 2023 a été l'année des autorisations :

- Avis favorable du SDIS le 2 janvier 2023,
- Avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France le 4 février 2023,
- Permis de construire accordé le 17 mars 2023,
- Avis favorable de la DDT le 9 décembre 2023.

La Maison de l'Enfance sera occupée en rez-de-chaussée par les structures de la petite enfance enfin réunies en un même lieu : une crèche de 46 places, le Relais Petite Enfance (RPE), un lieu Parents-Enfants.

Dans les étages, 37 logements conventionnés avec Auvergne Habitat vont être créés : 11 type 2, 19 type 3 et 7 type 4. Certains logements seront spécifiquement adaptés et réservés aux séniors.

59 stationnements vont être créés la plupart en sous-sol, ainsi que 7 extérieurs en épi.

Sur la parcelle actuelle de 6150 m², le bâtiment de la Maison de l'Enfance occupera 2770 m². Sur ces 2770 m², 1740 m² seront végétalisés et des arbres seront plantés. La crèche bénéficiera d'un patio de 300 m² et certaines toitures seront végétalisées. Le terrain de 1680 m² occupé par la boxe et la pétanque ne sera pas concerné par le projet.

Une venelle piétonne reliera le boulevard Romeuf à l'avenue Pasteur, les stationnements créés seront ombragés grâce à la plantation d'arbres.

De plus, un terrain d'une superficie de 1700 m² sera dédié aux élèves des écoles, aux associations et aux Royadères qui souhaiteront y courir ou s'y retrouver.

Les enfants du Conseil Municipal des Enfants vont travailler sur l'aménagement de ce terrain.

Ouverture prévue :
septembre 2026

Architecte :
Vincent BRUGEROLLES



LA VILLE DE ROYAT CONFIRMÉE DANS SON CLASSEMENT 3 FLEURS

AU LABEL « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

La Ville de Royat a souhaité maintenir son classement « 3 Fleurs » au label « Villes et Villages Fleuris », une reconnaissance du travail de la commune en matière de transition écologique, dont les critères sont très exigeants : ces critères prennent notamment en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets...

Ainsi, la Municipalité a-t-elle accueilli le Jury régional des Villes et villages fleuris en juin dernier et celui-ci a récemment délibéré en confirmant le classement de la commune.

Dans le dossier de confirmation de ce classement, le Jury a noté des points de satisfaction tels que (liste non exhaustive) :

- Une clarté des stratégies d'aménagement intégrant le paysage et une cohérence dans les réalisations en lien avec les enjeux du label,
- Une gestion différenciée des espaces verts, un patrimoine arboré important répertorié, avec de magnifiques sujets,
- La diminution des plantations d'annuelles au profit de vivaces (...), des ronds-points aménagés en plantes résistantes à la sécheresse,
- L'approvisionnement des fontaines en circuit fermé,
- Le paillage naturel des massifs,

- La rénovation énergétique des bâtiments publics,
- La création d'îlots de fraîcheur,
- Le patrimoine bâti préservé et mis en valeur,
- Une ville durable et verte, avec une urbanisation maîtrisée,
- Le développement de mobilités douces (plan de circulation vélo, mise à disposition de C Vélo, bornes de recharges électriques...),
- Le dynamisme et le professionnalisme des équipes techniques, qui portent la stratégie d'embellissement durable de la commune,
- Le végétal bien installé au cœur de la ville, ce qui en fait un atout indéniable à la qualité du cadre de vie pour les habitants mais aussi pour les visiteurs.

Une belle récompense pour l'équipe municipale et pour les techniciens : ensemble, ils s'investissent tout au long de l'année pour le cadre de vie des Royadères.



DES ESPACES VERTS TOUJOURS TRAVAILLÉS

Le service environnement – espaces verts de la commune poursuit son travail d'entretien et d'embellissement.

Retour en images sur le fleurissement et le potager de l'été 2023 dans le rond-point de l'Hôtel de Ville.



NOUVEAUX COMPOSTEURS COLLECTIFS

Ces derniers mois, la Ville a continué de proposer, toujours en lien avec Clermont Auvergne Métropole, des composteurs collectifs.

 **S'inscrire (dans la limite du nombre possible d'habitants par composteur) :**
communication@royat.fr



Aujourd'hui, les composteurs collectifs sont situés :
- place Clausat
- place Allard
- sur le parking de La Chocolaterie

Composteur situé sur le parking de la résidence La Chocolaterie

VISER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

AVEC DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Les panneaux photovoltaïques contribuent à la réduction des émissions de CO2 et des rejets polluants, à la préservation des ressources naturelles.

Un partenariat a été mis en place avec le Département du Puy-de-Dôme, l'ADUHME et la Commune de Royat pour implanter des panneaux photovoltaïques en toiture de l'Accueil de Loisirs de Charade et des Services Techniques Municipaux.

Au total 55m² de panneaux photovoltaïques vont être installés dans les prochains mois sur ces deux bâtiments, avec pour objectif de produire de l'électricité pour la revendre.

Une fois installés, les panneaux ne nécessitent pas de frais de maintenance, ni de frais particuliers.



Zoom

RÉNOVATION COMPLÈTE

DE L'AIRE DE JEU DU PARC THERMAL

Les jeux de l'aire du Parc Thermal ont été déclarés non conformes en 2023, la Municipalité a donc dû les retirer et a décidé d'engager un programme de rénovation complète : mise aux normes du sol souple, installation de nouveaux jeux. De même, le mobilier du Parc Thermal sera prochainement remplacé.



TRAVAUX PARKING ST VICTOR

Dans le cadre du projet InsPire, le parking Saint Victor a été identifié comme site de rechargement du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), dont la ligne B reliera en 2026 Royat à l'aéroport d'Aulnat.

Une surélévation va être construite sur le parking, afin de compenser le nombre de stationnements pris par la zone de rechargement.

Les travaux sont réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du SMTC selon 3 phases :

- Réalisation de fouilles archéologiques : de novembre 2023 à avril 2024,
- Construction d'une surélévation du parking partie basse, de mai 2024 à avril 2025,
- Création de la station de recharge en partie haute, de novembre 2024 à juin 2025.

Pendant toute la durée des travaux, la sortie actuelle du parking sera fermée, une nouvelle sortie sera créée avenue de Royat.

Des impacts ponctuels sur le nombre de stationnements sont à prévoir.

A terme, les modalités d'utilisation du parking resteront identiques à celles d'aujourd'hui et le nombre de stationnements sera équivalent à celui dont le parking disposait avant cette opération.



ET ENCORE ...

Travaux réalisés en 2023, en partenariat avec la Métropole :

- Remplacement des garde-corps dans le secteur du Moulin des Pierres,
- Création de deux zones de rencontres (espaces de circulation ouverts à tous les modes de déplacements et où les piétons sont prioritaires) sur le parking de la Chocolaterie et le quartier des écoles Jules Ferry,
- Sécurisation du cheminement place Allard,
- Rénovation du lavoir de Charade.



Travaux programmés en 2024

- Création de nouveaux îlots de fraîcheur,
- Renaturation de parkings,
- Création d'une bande cyclable reliant le rond-point de la place Allard au Breuil.



Projet d'îlot de fraîcheur Place Cohendy

Proxim'cité : un outil au service des habitants pour signaler une anomalie sur le domaine public.

Proxim'Cité, est un service qui permet d'informatiser les constatations d'anomalies sur le domaine public.

Afin d'améliorer constamment le service public rendu aux usagers, vous pouvez contacter gratuitement Proxim'cité pour des problèmes qui concernent : la voie publique, l'éclairage public, les panneaux de signalisation, les feux tricolores...

Une fois l'anomalie signalée, aucune demande ne sera classée tant qu'une solution n'aura pas été mise en œuvre.

Contact : 0 800 300 029
(depuis mobile ou fixe)
<http://proximcite.clermontmetropole.eu>



Zoom

ÉCLAIRAGE PUBLIC : EXTINCTION NOCTURNE,

UN LEVIER D'ÉCONOMIES

La Métropole a effectué des comparatifs sur les consommations d'éclairage public pour l'ensemble des communes et l'on peut constater l'impact positif de la décision de la Municipalité de Royat d'éteindre l'éclairage entre 23h et 5h.

CONSUMMATIONS ECLAIRAGE PUBLIC EN KWH Entre le 1er novembre et le 31 octobre					Estimation de l'économie financière
COLLECTIVITE	2021-2022	2022-2023	Economie	Baisse	
METROPOLE	18 510 024	13 329 974	5 180 049	27,99 %	1 036 010 €
ROYAT	423 237	267 072	156 165	36,90 %	31 233 €

Consommation des communes de la Métropole et de Royat

GESTION DES DÉCHETS

Le tri des biodéchets à partir de janvier 2024

A partir du 1er janvier 2024, la réglementation obligera le tri à la source des déchets alimentaires ; on lit ou entend souvent en conséquence « tout le monde devra avoir un composteur à partir du 1er janvier 2024. » En réalité, il existe plusieurs solutions pour les usagers pour appliquer cette loi sur le tri de leurs biodéchets :

- la collecte, par le biais des bacs avec le couvercle couleur vert d'eau, lesquels peuvent contenir les déchets verts en petite quantité, des déchets alimentaires (préparations de repas, papiers souillés).
- les composteurs individuels et collectifs.

Ces déchets sont ensuite valorisés en biogaz ou en compost, utiles à l'économie circulaire.

Vous n'avez pas de composteur ou de bac vert ? Enveloppez vos biodéchets dans un sac et jetez-le dans le bac des déchets à couvercle noir.



Cliiink, récompensez vos eco-gestes.

Clermont Auvergne Métropole, en partenariat avec Terradonna, équipe ses colonnes à verre d'un nouveau dispositif permettant de valoriser les dépôts de verre des usagers : en déposant du verre, l'usager cumule des points qui lui permettront de faire des économies dans des commerces partenaires.



Zéro déchets encombrants

Vous souhaitez vous débarrasser d'encombrants tels que le mobilier, literie, électro-ménager ? Il existe plusieurs solutions : le dépôt en déchetterie, la collecte à domicile sur rendez-vous avec la Métropole ou encore le don aux associations.



Les décharges sauvages sanctionnées

En début d'automne, une décharge sauvage a été constatée à Charade et hélas, les services de la commune constatent régulièrement ce type d'infraction.

L'article L. 541-3 du code de l'environnement permet au Maire de sanctionner les contrevenants par une amende allant de 1500€ à 150 000€.

A noter que l'auteur du dépôt mentionné ici a été retrouvé et sanctionné.



Dépôt sauvage

Tri des papiers et emballages

Que met-on dans la poubelle à couvercle jaune ?



Plus d'infos sur la gestion de vos déchets :

04 63 669 669

www.clermontmetropole.eu / préserver recycler / gestion des déchets

Actus

sur les actions

ENVIRONNEMENT

Le rôle des chasseurs, essentiel pour l'équilibre de notre écosystème

La chasse permet de préserver l'équilibre entre la faune et la flore en limitant les populations de sangliers, cerfs, chevreuils : en effet, s'ils sont en trop grand nombre, les animaux compromettent le renouvellement de la forêt en broutant ou en détruisant les jeunes pousses.

À Royat, les jours de chasse sont les jeudis, samedis et dimanches, essentiellement à l'automne et en hiver. Durant cette période, le public doit être vigilant et prudent sur les zones chassées : les promeneurs et randonneurs doivent rester sur les chemins, porter des vêtements clairs ou des chasubles comme les chasseurs s'ils ont à rentrer dans la forêt, tenir les chiens en laisse, respecter les panneaux qui indiquent les battues en cours... **► Zone de chasse, ne pas entrer**

À noter que si la chasse est autorisée à l'arboretum de Royat, la société de chasse de la commune n'y intervient pas.



Préservons nos rivières !

Royat est traversé par la Tiretaine et le Liaboux. De nombreuses pollutions de ces cours d'eau ont été constatées ces derniers mois à Royat, aussi est-il nécessaire de rappeler quelques écogestes :



La Tiretaine dans le Parc Thermal

- Ne rien jeter dans les grilles avaloirs situées dans la rue ou dans les parcelles privatives,
- Être vigilant lors de la vidange d'une piscine ou d'un jacuzzi,
- Faire attention aux produits utilisés pour le démoussage des murs et des toitures d'une maison,
- Nettoyer sa voiture demande des précautions...

Pour savoir quoi faire de ses déchets liquides, comprendre les conséquences des rejets des substances toxiques liquides, comment signaler une pollution :

www.royat.fr/vie-pratique/environnement/eau-et-assainissement

Le Belvédère de Gravenoire réhabilité

Le Belvédère de Gravenoire a été réaménagé durant l'été. Un endroit propice aux balades, pour admirer la Métropole sous un angle différent...

Un lieu à respecter absolument, dans la zone classée UNESCO Chaîne des Puys - Faille de la Limagne.



Vue du Belvédère

Panier Sympa

des produits bio Près de chez vous

Max et Ghislaine vous accueillent et vous proposent
Produits Frais, Fruits et Légumes, Epicerie, Surgelés,
Liquides, Cave à vins et produits du terroir,
Fromage à la coupe, Charcuterie traditionnelle

Produits régionaux
Spiritueux - cave à vins
Charcuterie
Viande de salet direct producteur
Fromages coupe des producteurs et affineurs
Fruits et légumes

Votre magasin est ouvert
du Lundi au Samedi de 7h30 à 20h00 NON STOP !
Le Dimanche matin et jours fériés
de 8h00 à 13h00 et de 15h à 19h00

Place Allard - 2, avenue Abbé Védrine 63130 Royat
Face à Royatonic
Tél. : 04 73 70 24 85

Nouvelle équipe de Police Municipale

Après des départs en 2023 et une réorganisation, l'équipe de Police Municipale est composée de cinq agents : un Brigadier-Chef Principal, un Gardien-brigadier, un Brigadier, un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), ainsi qu'un agent administratif.

La police municipale, sous l'autorité du Maire, est notamment chargée au quotidien du **maintien du bon ordre, de la tranquillité et de la salubrité publique.**

Elle effectue des missions de surveillance de la police de la route et de

l'environnement, contrôle le stationnement en zone bleue et payante.

Les agents veillent aux rentrées et sorties des écoles Jules Ferry, à la sécurité et à la salubrité des voies publiques, surveillent les marchés et les festivités.

Ils réalisent aussi des opérations de proximité, dites «d'ilotage» avec les commerçants et les habitants, dans tous les quartiers de la commune.

Opérations de tranquillité absence, rédactions des arrêtés de voirie, déclarations de buvettes temporaires, autorisations

de vente au déballage sont encore d'autres missions qu'ils exercent.



Marcel ALEDO, Maire, Alain DOCHEZ, adjoint à la sécurité et à la mobilité, avec l'équipe de Police Municipale

Bureau de Police Municipale :
33 Rue Nationale
04 73 35 82 14

Sécurité Av. Anatole France et Bd. Joseph Agid

La Municipalité a récemment pris de nouvelles mesures de **sécurité routière** au niveau de l'avenue Anatole France et du Boulevard Joseph Agid.

Des boucles de détection ont été installées dans les sens de la montée et de la descente, aux feux tricolores au croisement avenue Anatole France et Chemin de Beaumont, ainsi qu'au croisement boulevard Joseph Agid et rue des Montagnards.

Ce dispositif permet de réguler la circulation : les automobilistes qui roulent à plus de 50 km/h sont immédiatement stoppés par le feu qui devient rouge.



Accueil occasionnel et régulier

MICRO-CRÈCHE
Ouverte à toutes les communes
Horaire de 7h30 à 18h30

Le Moulin des Petites Mains



10 ter av. Jean Jaurès - 63130 ROYAT - 06 87 08 09 83
www.lemoulinidespetitesmains.fr

ValVital : fréquentation en hausse

La fréquentation des Thermes et de Royatonic a augmenté en 2023 et atteint presque l'avant-covid.

Un peu plus de 6000 curistes ont participé à une cure 18 jours conventionnée, soit environ 500 curistes de plus qu'en 2022.

Les Thermes de Royat proposent également des mini-cures de 6 ou 12 jours pour les actifs notamment et des cures libres, toutes orientations confondues.

En 2024, les Thermes ouvriront leurs portes du 8 avril au 9 novembre.

Infos : <https://www.valvital.fr/Nos-stations-thermales/Royat-Station-thermale-de-Royat>
04 73 29 51 51



Royatonic a de son côté enregistré plus de 150 000 entrées en 2023, avec 1200 forfaits soins et plus de 10 000 soins individuels.

Royatonic est ouvert toute l'année, sauf certains jours fériés.

Infos : www.royatonic.com / 04 73 29 58 90



L'ATELIER D'EMEBET BOULANGERIE - PÂTISSERIE SALON DE THÉ

Ouvert du mardi au samedi
de 6h45 à 19h00,
le dimanche de 6h45 à 14h30.
Fermé le lundi.

35 - 37 AVENUE JEAN-JAURÈS
63130 ROYAT
TÉL. 04 73 35 80 23



Merci aux Ateliers Bénévoles

Encore une fois, les Ateliers Bénévoles, qui ont organisé des ventes de Printemps et de Noël avec leurs créations, ont remis un chèque au Centre Communal d'Action Sociale, permettant d'aider certains Royadères en difficulté.

Le CCAS et la Municipalité remercient les Ateliers pour leur contribution à la vie de la commune.

Les membres des Ateliers Bénévoles se réunissent tous les vendredis après-midi au Foyer des aînés pour créer toutes sortes d'objets déco et textiles.

Contact : Présidente, Roselyne COHENDY :
06 28 08 90 23



Remise du chèque des Ateliers Bénévoles au CCAS

Un "café pour les aidants" avec le Relais Amical Malakoff Humanis du Puy-de-Dôme



Le "café des aidants" est un lieu, un temps et un espace d'informations, de rencontres et d'échanges animé par un(e) psychologue et une travailleuse sociale, qui ont une expertise sur la question « aidant ».

Ce café est destiné à tous les aidants, quels que soient l'âge et la pathologie des proches aidés.

Il se déroule tous les premiers vendredis de chaque mois, de 14h à 16h, à Clermont-Ferrand.

Informations : aidants.auvergne@gmail.com / Marie-Claire CHAVAROCHE-LAURENT : 06 32 40 25 33.

La Main à la Pâte Pizzeria

04 73 40 24 24

Pizzas Artisanales

Livraison - À emporter

Royat - Chamalières - Ceyrat

Mercredi, Jeudi, Dimanche : 18h30 - 21h30

Vendredi et Samedi : 18h30 - 22h00

9 Rue Nationale - ROYAT



La Municipalité réunit ses aînés

Comme c'est la tradition, l'équipe municipale menée par Marcel ALEDO, a offert et partagé un repas festif et dansant en décembre avec les aînés de la commune.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Un nouveau véhicule hybride pour le Service maintien à domicile

Afin de faciliter les déplacements des aides à domicile, notamment lorsqu'elles se déplacent avec les personnes qu'elles accompagnent pour des courses ou des rendez-vous, le Centre Communal d'Action Sociale a récemment acquis une voiture hybride d'occasion pour le service.

Le service maintien à domicile s'adresse aux personnes de plus de 60 ans ou handicapées habitant Royat : préparation des repas, aides aux courses, aide à la toilette, ménage...

Informations au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Royat, du lundi au vendredi 8h à 12h et de 13h à 17h, au 04 73 29 50 83, ou bien à : ccas@royat.fr



Vie pratique

Conciliateurs de justice

La conciliation permet de trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties ou plus, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.



À Royat, deux conciliateurs de justice tiennent une permanence tous les mardis sur rendez-vous :

Aline MIELE : 07 66 10 89 56

Alain MESURE : 06 67 30 13 44.

Recensement Citoyen

Le recensement est une démarche citoyenne qui permet aux jeunes de 16 ans et plus d'être inscrits automatiquement sur les listes électorales.

Ce recensement est utile pour s'inscrire aux concours et examens d'État : baccalauréat, BEP, permis de conduire, etc...

Plus d'infos : www.royat.fr / vos démarches, nos services / services à la population / recensement citoyen.



Cartes Nationales d'Identité et Passeports

Selon le souhait de l'équipe municipale royadère de ramener ce service pour les habitants, la Ville de Royat est de nouveau habilitée à délivrer les Cartes Nationales d'Identités et les passeports.

Les dépôts de demandes se font uniquement sur rendez-vous. Face à un afflux très important de demandes, il est conseillé d'anticiper, au moins 3 mois avant le besoin.

Les pré-demandes en ligne et les rendez-vous se font sur le site internet de la Ville : www.royat.fr / vos démarches, nos services / services à la population / cartes nationales d'identité et passeports.



L'Agence Nationale pour l'Information sur le Logement répond à vos questions

Pour les locataires comme les propriétaires, l'ADIL du Puy-de-Dôme vous informe gratuitement sur les questions liées au logement : frais de notaire, révision d'un loyer, simulateur d'investissement immobilier, analyses juridiques, jurisprudences...

Contact : ADIL du Puy-de-Dôme - Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République - 63100 Clermont-Ferrand

Tél : 04 73 42 30 75.

Site : <http://www.adil63.org/>



Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ?

Réparations locatives, qui doit payer ?

Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ?

Mon logement est-il décent ?

J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ?

J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ?

J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?

Pour toutes les questions juridiques, financières ou techniques sur le logement et l'habitat, le bon réflexe c'est l'ADIL !

Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits

04 73 42 30 75

www.adil63.org

ADIL du Puy-de-Dôme

Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND



2 restaurants et pâtisseries à votre service, ainsi que le service traiteur pour vos événements !



- Restaurant
- Pâtisserie, viennoiserie, chocolaterie
- Salon de thé : 30 références de thé, 11 références de café
- Cours de pâtisserie
- Traiteur pour vos événements
- Privatisation le soir sur demande

Le Marquis des Halles

55 rue Jules Verne - 63000 Clermont-Ferrand

Le Marquis de Chamalières

1 rue Pierre Poisson - 63400 Chamalières - 04 73 10 16 02

Le Marquis de Royat

6 boulevard Vaquez - 63130 Royat - 04 73 35 80 30

Ouvert 7j/7 de 8h00 à 18h30, le dimanche de 08h00 à 13h00

7/7

Taxi de Royat

Sans aucune limite géographique

taxico.fr
notre conduite à votre service

Transport médicalisé et scolaire
Livraison express de plis ou de colis
Taxi 6 places / Règlement CB

06 88 88 11 10
taxico@me.com

Quoi de neuf à la Métropole ?

C'le chantier : suivre les travaux de transformation de la Métropole



La Métropole a débuté des travaux d'envergure courant 2023, en vue de plusieurs projets qui transforment déjà nos habitudes, notamment en matière de déplacements :

Le **projet InsPire**, avec la refonte complète du réseau de transports urbains et pour Royat la création d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), le B, qui en 2026, partira de Royat pour relier l'aéroport d'Aulnat, pour plus de rapidité et de régularité. Déjà depuis quelques semaines, le parking St Victor à Royat est en travaux en vue de la création du quai de rechargement du BHNS. Ces travaux, qui ont une durée prévisionnelle de 2 ans, modifient le sens de circulation sur le parking et auront parfois des impacts ponctuels sur le nombre de stationnements.

Le **réseau de chaleur urbain** se déploie pour desservir de nouveaux quartiers et de nouvelles zones de la Métropole.

Les **réseaux d'eau et d'assainissement** vont également être refaits afin de garantir à tous une eau de qualité et de lutter contre le gaspillage de cette ressource naturelle.

Le **schéma cyclable**, avec le projet d'un réseau cyclable continu et sécurisé sur l'ensemble du territoire.

Pour se déplacer sur la Métropole et tout savoir sur les chantiers, la Métropole a mis en place une carte interactive, qui permet un affichage des travaux, commune par commune, et ce, jusqu'à 3 mois à l'avance.

Elle alimente les bases de données du SDIS et Waze : <https://carte.clechantier.fr>



Clermont Auvergne Tourisme, un bilan positif et de belles perspectives pour la saison 2024 !

Avec une fréquentation de curistes en hausse cette année, les animations proposées par l'Office de Tourisme ont été largement suivies et appréciées par quelque 1 700 participants.

Que ce soient la gym douce, la marche nordique, la promenade ou l'escapade touristique, chacune de ces séances a su mettre en avant la grande diversité de paysages de notre station, démontrant la richesse de notre métropole et permettant ainsi à chaque participant de découvrir une partie de notre territoire.

Ces animations, proposées d'avril à novembre et ouvertes à tous, sont le résultat d'un travail d'équipe et de partenariat avec l'Etablissement Thermal, tout comme le Point Info proposé à tous les curistes chaque mardi de la saison.

Dans ce même état d'esprit de partenariat, nous avons organisé pour la première fois cette année, une opération « Portes ouvertes » destinée à découvrir et promouvoir notre station.

Cette journée du 13 mai a été plus qu'un vif succès ! Les intéressés sont venus nombreux tout l'après-midi et ont activement participé aux visites, découvertes patrimoniales, ateliers, conférences et activités. Une opération à renouveler sans aucune hésitation en 2024.

De manière générale, la **saison touristique a été bonne sur la métropole**, avec des **temps forts exceptionnels** liés aux 2 Tours de France qui ont amené de nombreux visiteurs étrangers. Les grands sites touristiques ont enregistré de très bons taux de fréquentation qui confirment leur attractivité. Les ailes de saison (avant et après saison estivale) enregistrent toujours plus de visiteurs.

Une situation encourageante qui motive Clermont Auvergne Tourisme à poursuivre ses efforts pour la promotion et la valorisation de notre belle destination !

 **Infos et contacts : clermontauvergneturisme.com**
04 73 29 74 70.



RLPi - RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

Le Règlement Local de Publicité Intercommunal qui règle les enseignes, pré-enseignes et publicités sur tout le territoire métropolitain a fait l'objet d'une approbation en conseil métropolitain le 24 février 2023 et est opposable depuis le 15 mai 2023.

Le RLPi adapte la réglementation nationale en matière d'affichage (issue du Code de l'environnement) au contexte local des communes de Clermont Auvergne Métropole. Afin d'assurer la protection du cadre de vie, il fixe des règles par grandes zones, applicables à la publicité, aux pré-enseignes et aux enseignes, visibles de toute voie ouverte à la circulation publique. Il est important d'identifier :

- La zone dans laquelle on se trouve,
- Le type de dispositif concerné,
- Le règlement applicable à la zone.

La commune de Royat, pour ses parties urbanisées, est essentiellement concernée par les zones suivantes : «espaces urbains - cœurs de ville/bourg » où la publicité peut être installée uniquement sur le domaine public sur du mobilier urbain, et où les enseignes sont placées sous le signe de la qualité, « espaces urbains - zone d'habitat » où l'affichage extérieur est voulu limité en nombre et le règlement favorise des gabarits et des règles améliorant l'insertion dans les tissus urbains afin de maintenir une ambiance apaisée et cohérente avec ces espaces majoritairement résidentiels où le bien-être et la qualité du cadre de vie sont primordiaux.

Le RLPi a également identifié à Royat des périmètres patrimoniaux de protection ainsi que des entrées de villes considérées comme sensibles avec des trames spécifiques associées à des règles particulières. Au sein de ces deux secteurs, les dispositifs publicitaires sont interdits hors quelques exceptions (publicité supportée par le mobilier urbain notamment...).

Important :

Le RLPi est rétroactif et prévoit une mise en conformité des dispositifs de publicité et pré-enseigne de 2 ans soit en 2025 et des enseignes de 6 ans soit en 2029.

Il implique donc l'enlèvement des dispositifs en place

clermont auvergne métropole

Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)

Commerçants, artisans, entreprises, pour installer une enseigne, un panneau de publicité..., consultez le RLPi.



Préparer demain
CLERMONTMETROPOLE.EU

inadéquats et la régularisation de certains autres dispositifs.

Tout nouveau dispositif doit respecter les dispositions du RLPi dès son entrée en vigueur et doit faire l'objet d'une demande d'autorisation à déposer en mairie (cette dernière pourra faire l'objet d'une consultation de l'Architecte des Bâtiments de France en fonction du secteur concerné par le dispositif).

[Le règlement Local de publicité est consultable sur le site internet www.royat.fr, vos démarches nos services/urbanisme / enseignes, pré-enseignes et publicité](http://www.royat.fr)

RCA * 1985 *
Royat Centre Auto

Centre Multi-Markes



www.royat-centre-autos.com

Royat Centre Auto
49, Bd Barrieu - 63130 Royat
04 73 35 82 20

Nos Services

Vente véhicules neufs & Occasions

Rachat de votre véhicule comptant

Financement

Mécanique Automobile toutes marques

Conversion Ethanol

Carrosserie

Pneumatique

Cartes Grises

Entretien

Nettoyage

Les bons plans à Royat

Une saison culturelle riche et pour tous les goûts

La Ville de Royat propose une saison culturelle riche et variée à l'AvanC, la salle de spectacles de Royat, située Chemin du Breuil. Jazz, swing, hip-hop, musique celtique, théâtre, humour, rock sont au programme jusqu'en juin 2024.

Samedi 20 janvier à 20h30

Double one man show en LSF et français

CIE PROPOS, "ON NE PARLE PAS AVEC DES MOUFLES"



Vendredi 2 février à 20h30

Concert Jazz

GABI HARTMANN



Samedi 10 février à 18h

Conférence et démonstrations

SUPRÊME LEGACY



Vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10 mars

Festival de SWING organisé par l'association Auverswing

SWING'ZY



Vendredi 15 mars à 20h30

Concert de la Saint Patrick

GREEN LADS



Vendredi 22 mars à 20h30

Théâtre

LA COMPAGNIE LES UNS PARFAITS, "JE VEUX VOIR MIOUSOV"



Samedi 30 mars à 20h00

Orchestre

ORCHESTRE DE L'HARMONIE DE ROYAT



Samedi 6 avril à 20h30

Chanson Française

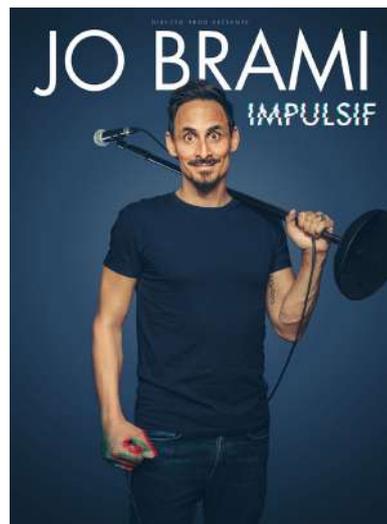
SAMUEL ISOARD



Vendredi 12 avril à 20h30

Humour, One-man Show

JO BRAMI



Vendredi 17 mai à 20h30

Rock Progressif

ANGE



Vendredi 7 juin à 20h30

Funk et Electro

**SINNER G'S & JIVE ME
EN CO-PLATEAU**



**Vendredi 21, samedi 22,
dimanche 23 juin**

Orchestre

**CONCERTS DES 150 ANS DE
L'HARMONIE DE ROYAT**



Vendredi 6 juillet à 20h00

Orchestre

**CONCERT DE L'HARMONIE
DE ROYAT**



**Pour tout savoir sur la saison et la
billetterie : www.lavanc.fr**

A noter : L'AvanC, salle de spectacles de Royat, cherche des bénévoles. Si vous aimez la culture, les relations publiques, rendre service, vous pouvez être bénévole le temps d'une ou plusieurs soirées de spectacles.

Pour en savoir + : [www.royat.fr / actualités](http://www.royat.fr/actualités).

Programme susceptible de modifications.



Du côté des réseaux sociaux

Pour tout savoir sur les actions de la Ville et la saison culturelle, consultez le site internet de la Ville, suivez la Ville et la salle de spectacles de l'Avan.C sur les réseaux sociaux :

- **site internet de la Ville** : www.royat.fr

- **les réseaux sociaux de la Ville** :

- Facebook : [VILLE.ROYAT](https://www.facebook.com/VILLE.ROYAT)
- Instagram : [royat_ville](https://www.instagram.com/royat_ville)

- **les réseaux sociaux de l'Avan.C**

- Facebook : [lavanc.Royat](https://www.facebook.com/lavanc.Royat)
- Instagram : [lavanc.royat](https://www.instagram.com/lavanc.royat)

Pour l'année 2023, les publications les plus aimées ont été :



Sur la page Facebook de la Ville, le 24 juin 2023 « **Pyromélogie, votez pour votre feu d'artifice préféré** » a recueilli le plus de « likes » et d'interactions.



Sur la page Instagram de la Ville, le 25 juin 2023, « **Pyromélogie, résultats du festival de Pyromélogie** » a recueilli le plus de « likes » et d'interactions.



Sur la page Facebook de l'AvanC, le 23 février 2023, la publication « **c'est l'anniversaire de notre page (1 an)** », a récolté le plus de « likes » et d'interactions.



Sur la page Instagram de l'Avan.C, le 5 mai 2023, la publication « **Thomas Khan J-7** » a récolté le plus de « likes » et d'interactions.

DATES À RETENIR

Vendredi 26 janvier 2024 au Coin du curiste.

La boum des enfants organisée par l'Amicale Laïque de Royat



Contact : amicalelaiquederoyat@gmail.com

Lundi 5 février et mardi 6 août 2024, à partir de 16h à la salle des conférences.

Don du sang

La Municipalité accueille l'association du Don du sang de Royat-Chamalières, qui collecte deux fois par an pour l'Etablissement Français du Sang.

Donner son sang, c'est sauver des vies.

Contact : serge.galesne@sfr.fr

06 26 53 49 32



EXPOSITIONS

La Ville propose régulièrement des expositions en Mairie ou au Pavillon St Mart.

Consultez www.royat.fr pour prendre connaissance des dates d'expositions et surveillez les réseaux !



Samedi 27 janvier 2024 au Gymnase du Breuil.

Loto organisé par le ROC basket et l'ASR Football



Contact : rocbasket63@gmail.com

Dimanche 7 avril à 15h. Une balade au Rocher du Salut avec un guide accompagnateur, pour mieux connaître et comprendre notre patrimoine naturel.

Une randonnée facile au Rocher du Salut, réservée aux Royadères, avec un guide accompagnateur pour (re) découvrir notre patrimoine géologique et mieux comprendre pourquoi ce patrimoine Chaîne des Puys-Faille de la Limagne a été inscrit au Patrimoine Mondial UNESCO.

Organisé en partenariat avec le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et le bureau des accompagnateurs et guides touristiques, Guides Pavin-Sancy.

Durée : 1h30. Gratuit.

Plus d'infos sur www.royat.fr
Inscriptions sur communication@royat.fr



Permanences C.Vélo

C. Vélo propose la mise à disposition de Vélos à Assistance Electrique par la Métropole et tient une permanence en Mairie de Royat une demi-journée par mois.

Prochaines dates :

- les 1er février et 2 mai de 15h à 19h,
- le 20 mars de 13h30 à 15h30.



Plus d'infos sur www.royat.fr

[f](#) Ville de Royat

[@](#) royat_ville

Royadères à la une

Deux Royadères ont été mis à l'honneur ces derniers mois :

Le stade du Breuil nommé Roger Péan



Le « personnage » est bien connu à l'ASR Football et dans les associations sportives royadères.

Roger PÉAN a été mis à l'honneur en octobre dernier par la Municipalité, qui a voulu récompenser ses 50 ans d'activité au sein du Club de football de Royat.

Le Maire Marcel ALEDO, Christine BIGOURET-DENAES, Adjointe aux Sports et aux Associations, des élus de Royat, les adhérents (anciens et actuels) de l'ASR Football de Royat ont organisé une cérémonie surprise à Monsieur PÉAN, afin de mettre en avant son engagement et son dévouement pour l'association de Football de Royat ; ses actions ont permis au

club de progresser et de transmettre des valeurs de respect, de citoyenneté, de tolérance, de solidarité, de partage...

Roger PÉAN a ainsi reçu la médaille de la Ville des mains du Maire et, désormais, le stade du complexe sportif du Breuil porte son nom.

Une vie sauvée par Emna

Beaucoup d'émotions il y a quelques semaines lorsqu'Emna, jeune joueuse de l'Association Sportive de Royat Football a été saluée pour son courage et sa détermination par le Maire de Royat, des élus et des membres de l'association...

En effet, en juin 2023, face à un joueur de Ceyrat victime d'un malaise cardiaque, Emna a effectué avec deux autres joueurs les gestes de premiers secours qui ont permis de sauver la victime.

Un acte de bravoure, témoignant de la générosité et du civisme de la jeune femme : félicitations et remerciements à Emna !



Elles nous ont quittées

Ce sont trois « figures » de Royat qui sont parties en fin d'année 2023, Colette BONFILS, Hélène DELAGE et Hélène PLANTARD.



Colette BONFILS, parisienne, accompagnait ses parents en cure à Royat et a ainsi connu son futur époux, directeur de l'hôtel Regina à Royat.

Ils ont ouvert ensemble l'Hôtel Thermal et ont assumé la direction du Royat Palace pendant deux saisons.

Joyeuse, serviable, elle était très appréciée des clients de ses hôtels, puis par les Royadères lorsqu'elle s'est engagée dans l'association des loueurs de meublés, au Festival Volcadiva, à la Croix Rouge, ou encore dans la Paroisse.

La Municipalité adresse ses condoléances à sa sœur, à sa petite fille et à ses proches.



Hélène DELAGE a consacré toute sa vie à la musique et à son enseignement. Enseignante au Conservatoire National de Région (CNR) de Clermont-Ferrand, elle a également été directrice de l'Ecole de Musique, Théâtre et Danse de Royat.

Fondatrice de l'Association « Les voix du monde » et des premières « Rencontres internationales de chœurs de jeunes en Art Roman », afin de promouvoir les échanges internationaux entre chorales, Hélène DELAGE était Chevalier de l'Ordre National du Mérite et Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques.

La Municipalité adresse ses condoléances à sa fille et à ses proches.



Née à Clermont-Ferrand, Hélène PLANTARD était connue à Royat en tant qu'institutrice au Sacré Cœur à Royat.

En avance sur son temps, bien avant la mode des sorties pédagogiques et des classes vertes, elle embarquait ses élèves à la Grotte du chien pour un cours, en conditions réelles, sur le gaz carbonique, sur les Crêtes ou dans la forêt de Royat pour un cours de botanique. Elle sera l'une des premières de l'académie du Puy de Dôme à initier ses élèves de primaire à l'informatique et à la programmation.

Au-delà de son métier d'institutrice, Hélène PLANTARD s'est consacrée à la vie des autres au sein d'associations caritatives et elle était également passionnée de généalogie.

La Municipalité adresse ses condoléances à ses enfants et à ses proches.

Expression politique

DES CHANGEMENTS AU CONSEIL MUNICIPAL

Suite à la démission de Madame Monique DEFRADAT, c'est Monsieur Bruno TIRADON, candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu (ordre de la liste déposée en Préfecture en 2020) qui devient conseiller municipal.

Madame DEFRADAT est remplacée comme suit :

- Au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale par Isabelle JOURDY,
- Au SISAD par Isabelle JOURDY,
- À la Commission Électorale par Stéphane CURNOL,
- Au Comité des Œuvres Sociales par Vèrène SOLELIS,
- Au Castel Bristol par Jacqueline BUONOCORE.

Monsieur TIRADON siège à la Commission Environnement.



PERMANENCES DES ÉLUS

Les adjoints au Maire tiennent une permanence tous les samedis de 10h à 12h en mairie sans rendez-vous.

L'occasion d'échanger, de dialoguer, de s'informer, de partager ses idées pour la cité.

Par ailleurs, Marcel ALEDO, le Maire de Royat peut aussi recevoir sur rendez-vous tous les jours, ainsi que ses adjoints ; pour les rencontrer, appeler en mairie au 04 73 29 50 80.

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal de Royat, dans une volonté démocratique, la Ville a fait le choix de réserver la même place aux deux groupes politiques existants, indépendamment de la représentation de chacun d'entre eux au sein de l'assemblée. Ce règlement peut être revu à tout moment par le Conseil municipal.

LES SÉNATEURS POUR LE PUY-DE-DÔME ÉLUS EN SEPTEMBRE 2023

En septembre 2023, les grands électeurs puydômois ont voté pour élire les sénateurs représentant le Département au Sénat pour un mandat de 6 ans.

Les sénateurs élus du Puy-de-Dôme sont : Jean-Marc BOYER, groupe les Républicains, Marion CANALES, groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain, Eric GOLD, Groupe du Rassemblement Démocratique et Social Européen.

GROUPE MAJORITAIRE UCPR - Union Communale Pour Royat

Concernant la Maison de l'Enfance, le groupe minoritaire essaie de faire peur en provoquant des tensions, en récupérant des vieux plans ou en faisant signer des pétitions mensongères.

Nous le répétons, il y aura un stade pour les enfants, le parking souterrain ne débouchera pas sur le passage piéton.

Nous travaillons pour notre ville et tout particulièrement pour nos enfants. Nous nous devons de créer un pôle enfance regroupé et des logements conventionnés. Ce projet travaillé depuis 2018, projet phare de notre programme des élections, a été présenté maintes fois lors des conseils municipaux et dans les magazines, expliqué aux riverains et à l'opposition lors d'une rencontre au début de l'été 2023.

Ce projet de construction permet aussi à la commune d'éviter de se voir notifier par le Préfet un arrêté de carence de logements conventionnés.

Nous vous souhaitons une bonne année 2024 pour vous et votre famille et nous souhaitons la bienvenue aux futurs Royadères qui pourront s'installer dans notre belle ville.

L'équipe municipale majoritaire
ucpr@gmail.com

GROUPE MINORITAIRE Bien vivre ensemble à Royat

L'opposition a apprécié la présence au conseil municipal de décembre d'un public étoffé par des représentants du « collectif pour le stade » qui ont pu constater que ce conseil était comme souvent houleux face à nos interrogations légitimes.

Y a été révélé le plan de bétonnage pour la commune : 69 logements bd de Montchalamet, 75 à la Barias, 31 route de Gravenoire, et bien sûr 37 sur le stade.

212 logements supplémentaires à horizon 2025, c'est énorme. Les axes routiers, les aires de stationnement de la commune ne sont pas prêts à absorber une telle croissance.

2,35 ha seront artificialisés soit plus de 5 fois la surface du stade Johanny Bernard.

On comprend mieux que notre maire soit signataire du triste courrier de Laurent Wauquiez contre la loi ZAN (Zero Artificialisation Nette).

Pourtant, ce que nous demande la loi ZAN, c'est simplement d'être plus innovants : revitaliser les centres-bourgs, rénover l'habitat ancien, etc.

Pourquoi refuser de voir les conséquences de ce bétonnage sur les générations futures et sur notre cadre de vie ?

N'acceptez plus et rejoignez-nous,
philippe.jouffret@laposte.net
sophiemercier05@gmail.com
christian.bernette@gmail.com

Votre équipe municipale



Marcel ALEDO

Maire
Vice-président
de Clermont Auvergne Métropole
en charge des Pôles métropolitains



Jean-Pierre LUNOT

Adjoint au Maire
Culture
Communication
Thermalisme
Thermoludisme
Tourisme
Conseiller
départemental



Marie-Anne JARLIER

Adjointe au Maire
Affaires générales
Affaires sociales,
scolaires et inter-
générationnelles



Michel AUBAGNAC

Adjoint au Maire
Finances
Devoir de mémoire



Christine BIGOURET-DENAES

Adjointe au Maire
Vie associative
Sports
Conseillère
métropolitaine



Alain DOCHEZ

Adjoint au Maire
Sécurité
Mobilité



André GAZET

Adjoint au Maire
Travaux
Urbanisme



Isabelle COQUEL

Adjointe au Maire
Environnement,
Cadre de vie



Jean-Luc MEYER

Conseiller délégué
Thermalisme
Thermoludisme



Isabelle JOURDY

Conseillère déléguée
Promotion
Animation
Culture



Jacqueline BUONOCORE

Conseillère déléguée
Associations
Aînés



Véréne SOLELIS

Conseillère déléguée
Finances
Commerces



Géraldine MINGUET

Conseillère déléguée
Promotion



Jean-Louis CELSE

Conseiller délégué
Travaux
Patrimoine



Stéphane Cournol

Conseiller délégué
Sécurité
Mobilité



Antonio CANAVEIRA

Conseiller
municipal



Fernand ASUNCION

Conseiller
municipal



Annie CHAUMETON

Conseillère
municipale



Philippe JALLEY

Conseiller
municipal



Delphine LINGEMANN

Conseillère
municipale
Députée du
Puy-de-Dôme



Arnaud BELZANNE

Conseiller
municipal



Virginie MICHEL

Conseillère
municipale



Lucie MAHÉ

Conseillère
municipale



Bruno TIRADON

Conseiller
municipal



Christian BERNETTE

Conseiller
municipal



Sophie MERCIER

Conseillère
municipale



Philippe JOUFFRET

Conseiller
municipal

■ GROUPE MAJORITAIRE

■ GROUPE MINORITAIRE

Ici, c'est Royat !



Mentissa à l'Avan.C
en novembre 2023



Envoyez-nous vos photos à
communication@royat.fr